

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

71 N° 7 1949

Politique et Religion. Le double jeu d'un «
despote éclairé », Frédéric II

Joseph BERTELOOT

p. 723 - 747

<https://www.nrt.be/es/articulos/politique-et-religion-le-double-jeu-d-un-despote-eclaire-frederic-ii-2754>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

POLITIQUE ET RELIGION

LE DOUBLE JEU D'UN « DESPOTE ECLAIRE » : FREDERIC II

Politique et religion : sujet abstrus, enchevêtré à plaisir dans des discussions qui d'ordinaire ne s'en tiennent pas au plan philosophique, mais descendent, par tous les stades intermédiaires, au plan réaliste de l'action partisane. Inutile ici de reprendre cette dispute. Contentons-nous du simple constat expérimental que voici : dans la mesure où elle s'appuie sur une métaphysique solide, où elle s'armature de rites et s'étaie d'une longue tradition, la religion s'incorpore à l'âme d'un peuple, fait bloc vivant avec lui et devient pour lui ciment d'unité, force interne d'équilibre et de cohésion, stimulant ou adjuvant d'un puissant dynamisme d'expansion.

Il en fut ainsi dans les cités païennes qui toutes avaient leurs dieux nationaux et raciaux respectifs. Le judaïsme ne fit pas exception avec son monothéisme universaliste, ni la Rome impériale des Césars avec son syncrétisme religieux.

Dans les Etats modernes, là où l'unité religieuse a été brisée, là où règne légalement l'indifférentisme religieux, recouvert ou non de tolérance, force est de chercher des suppléances : patriotisme, nationalisme, impérialisme d'un peuple, d'une race ou d'une classe. Autrement dit, il faut remplacer la foi religieuse proprement dite par une foi laïque, un mythe, ou une idéologie, mais l'on sait maintenant par expérience combien ces suppléances, laissées à elles seules, sont caduques, précaires, incapables de regrouper d'une manière définitive l'ensemble des citoyens qui forment une nation, voire dangereuses pour l'existence ou la liberté des autres nations.

Par contre, l'exemple de l'Irlande, du Canada français et même, quoi que l'on puisse dire, de l'Espagne, a montré ce que peut, historiquement, sur un large plan humain, une âme commune sauvegardée dans l'unité de sa foi traditionnelle.

A toute époque, les chefs politiques d'envergure ont eu pleine conscience de ce fait ; aussi leurs manœuvres s'en sont-elles inspirées. Le plus souvent, car dans l'histoire les saint Louis sont rares, ils l'ont utilisé au bénéfice voulu d'intérêts matériels immédiats, personnels ou nationaux, diversement masqués ou colorés. Mieux que personne Frédéric II en était persuadé.

C'est précisément cette persuasion qui inspira sa double politique religieuse, d'une part à l'égard de la Prusse, d'autre part à l'égard de la France.

I

Personnellement, comme la plupart des aristocrates de son temps, Frédéric II était incrédule et libertin. A l'inverse des anciens souverains qui se croyaient plus ou moins responsables devant Dieu, il prétendait ne l'être que devant lui-même. En philosophie comme en morale et politique, il entendait ne rendre de compte à personne. Ses maximes étaient celles des anciens empereurs romains : « Quod libet licet. Princeps legibus solutus est ». Le prince peut tout ce qu'il veut ; le prince n'est lié par aucune loi. Il laïcise le pouvoir monarchique en lui donnant comme fondement non plus le droit divin, mais un droit positif, le sien. Dans son for intérieur, il refuse de relever de Dieu, il entend ne relever que de lui-même.

Toutefois, plus « éclairé » que les philosophes français, il savait l'appoint considérable que la religion pouvait lui apporter dans la pratique de son gouvernement. Très réaliste, il l'estimait nécessaire non seulement pour la canaille, comme disait Voltaire, mais pour tout le peuple, car c'est elle qui donne à ce peuple son idéal, sa mystique, d'un mot l'« âme commune » qui fait son unité et sa principale force. Pour Frédéric, pas de gouvernement possible sans une action religieuse correspondante. Sur ce point, ses principes sont rigides et ne prêtent à aucune discussion. Maintes fois il se plaît à le rappeler :

« L'homme est une espèce assez méchante à laquelle il faut partout des principes réprimants, ou sa méchanceté foncière renverserait toutes les bornes de l'honnêteté et même de la bienséance »... « Je soutiens... qu'un Etat purgé de toute superstition ne se soutiendrait pas longtemps dans sa pureté, mais que de nouvelles absurdités reprendraient la place des anciennes et cela au bout de peu de temps »... « Une société ne saurait subsister sans lois mais bien sans religion, pourvu qu'il y ait un pouvoir qui, par des peines afflictives, contraigne la multitude à obéir à ces lois » (15 décembre 1766). De là ces déductions : « Pas de philosophie pour le peuple ». « Le vulgaire ne mérite pas d'être éclairé » (7 août 1766). Ce qui convient au vulgaire c'est la force ou la religion !

Bien entendu, pour Frédéric, la religion doit être uniquement conçue et utilisée en fonction des intérêts de la nation. Luther a libéré l'Allemagne des exigences du catholicisme. Frédéric la libérera en partie de celles du Christianisme, à savoir des doctrines qui imposent aux souverains des devoirs et des sacrifices, trop souvent contraires aux exigences de la raison d'Etat, mais il se gardera bien de toucher à celles qui imposent aux peuples le respect des grands principes, sans lesquels une société ne peut vivre : l'autorité, la propriété, la discipline, l'obéissance, le dévouement aux autorités civiles et militaires.

Une fois ces conditions posées et ces précautions prises, le roi ne fait aucune difficulté pour admettre et même pour protéger sa religion nationale. Et voici précisément ce en quoi il diffère des autres philosophes. Ceux-ci, simplement déistes, répudient les religions posi-

tives. Frédéric estime, au contraire, qu'elles sont tout aussi nécessaires que la croyance en Dieu. Dans sa pensée, se contenter d'une religion naturelle sans culte et sans dogme est une entreprise folle et impraticable.

Aussi prend-il hardiment la direction de la religion luthérienne, celle de la Prusse. « Je suis en quelque façon le pape des Luthériens et des Réformés » écrit-il dans son Testament de 1751. En conséquence, il veille à la police et à la discipline des églises, il nomme les pasteurs, contrôle la gestion des biens ecclésiastiques, accorde les dispenses de mariage et, par là, entretient avec le consistoire une correspondance suivie. Sans doute, il n'est pas un pilier d'église — pendant tout son règne il n'assistera au service divin que neuf fois seulement —, mais il se garde d'en détourner les autres. Malgré son esprit sarcastique, il prend soin de respecter tous ses sujets qui sont croyants sincères ⁽¹⁾.

Autre caractéristique de Frédéric II en matière de religion : son esprit de tolérance. Fait qu'on n'a pas assez remarqué, il exige qu'on respecte tous les cultes établis dans son royaume, à condition naturellement qu'ils n'y causent aucun préjudice. En cela rien d'étonnant. La tolérance religieuse a toujours été de tradition chez les Hohenzollern. Calvinistes, régnant sur un peuple en majeure partie luthérien, il leur a fallu s'accommoder à cette délicate situation.

En outre, par tempérament, Frédéric a le souci de ne pas mécontenter ses sujets en intervenant dans leurs affaires de conscience. Malgré la supériorité numérique des protestants sur les catholiques, il veut qu'on ménage ces derniers. Peu lui importe que toute la noblesse soit élevée par les Jésuites de Schweidnitz et que le clergé, surtout le clergé régulier, demeure fidèle à la maison d'Autriche. Quels qu'ils soient, une entente loyale avec eux vaudra toujours mieux qu'une persécution qui exaspérerait les esprits et diviserait le pays. Après tout, le catholicisme ne fait-il pas, autant que le luthéranisme — mieux peut-être — œuvre de civilisation chrétienne ? C'est pourquoi, dans ses instructions au Major de Borcke, précepteur de son neveu, il recommande de lui faire connaître toutes les religions et aussi de lui apprendre à les tolérer toutes. Il va jusqu'à écrire : « La religion catholique étant assez répandue en Silésie, dans le duché de Clèves et ailleurs, si cet enfant devenait calviniste fanatique, tout serait perdu ».

Par égard pour les catholiques, il interdit aux pasteurs luthériens de dire des injures aux papistes, il envoie un exemplaire de l'Anti-machiavel au cardinal de Fleury et, en 1778, à la mort de Voltaire,

(1) Pierre Gaxotte, *Frédéric II*, Paris, 1938, p. 388.

il ordonne qu'un service solennel soit célébré pour l'illustre défunt dans l'église catholique de Berlin.

Son ministre de la justice Cocceji, « luthérien roide et pédant », prétend-il régler la situation des catholiques sans s'occuper « de l'évêque de Rome », Frédéric l'oblige à respecter les traités de paix garantissant à la religion et au clergé tout ce qu'on leur a concédé : libertés, privilèges, propriétés. Bien mieux, il rétablit les bons rapports avec le Saint-Siège et il va jusqu'à aider les catholiques de Berlin, pourtant peu nombreux, « à se bâtir près de l'Opéra sur son forum « une nouvelle église, Sainte-Hedwige, que l'architecte a voulu magnifique et semblable au Panthéon d'Agrippa ». Comme bien l'on pense, cette bienveillante initiative ravit le pape et plus encore Mgr Philippe Louis de Zinzendorf, prince-évêque de Breslau. Le roi en profite pour obtenir que Rome donne pour coadjuteur à ce dernier le comte de Schaffgotsch, abbé très pomponné et de mœurs peu édifiantes. Benoît XIV, malgré certaines résistances, finit par donner son consentement.

Même condescendance pour les Juifs. Tout en ayant soin de freiner leurs ambitions économiques, Frédéric leur accorde, à eux aussi, la plus large tolérance. Il aurait même songé à établir en Prusse orientale une horde tartare de religion islamique ⁽²⁾.

Soucieux d'utiliser toutes les forces morales et spirituelles susceptibles de favoriser l'administration de son royaume, Frédéric n'hésite pas à s'appuyer sur la franc-maçonnerie. D'origine écossaise, cette institution, au XVIII^e siècle, est devenue anglaise et sert surtout les intérêts britanniques. Pourquoi pas également une maçonnerie prussienne au service des intérêts prussiens ? Encore prince héritier, Frédéric y a songé. En 1737, une loge se forme à Hambourg, probablement à son instigation, sous le nom de Loge d'Absalon. Le 14 août 1738, à Brunswick, il s'y fait affilier.

Grâce à sa haute situation, il obtient très vite dans la franc-maçonnerie un poste de direction, ce qui lui permet de fonder une loge à la Cour pour la réception de son frère puîné ^(2bis). En 1740, lors de son élévation au trône, il dirige personnellement les premiers travaux de la loge de Charlottenbourg. En 1744, on le trouve grand-maître de la Grande Loge de Berlin (aux Trois Globes Terrestres), fonction qu'il conservera, malgré ses occupations accablantes, pendant toute la guerre de Sept ans. En maçonnerie, il manœuvre si habilement et il y acquiert une si grande réputation qu'aujourd'hui encore certains maçons persistent à voir en lui le vrai fondateur de leur Ordre. D'après l'historien Findel : « Il fut le ferme appui de la maçonnerie alle-

(2) Pierre Gaxotte, *Frédéric II*, p. 386.

(2bis) *Ibidem*, p. 243.

mande : elle dut à sa protection de pouvoir s'enraciner et croître vigoureusement sur le sol allemand ⁽³⁾. »

Frédéric n'ayant rien du mystique, s'il entre dans la franc-maçonnerie c'est par politique. S'il l'appelle « le lien des peuples », c'est avec l'intention de se servir des loges allemandes pour noyauter et influencer les loges étrangères à son profit. Faire de la Grande Loge de Berlin une sorte d'*Intelligence Service*, voilà son but.

On sait maintenant avec quelle maestria il réussit. « Frédéric le Grand aurait succombé trois fois dans la guerre de Sept ans sans les coopérations maçonniques militaires autrichiennes et françaises ⁽⁴⁾ ».

Rien n'éclaire autant la pensée de Frédéric sur la franc-maçonnerie que son comportement vis-à-vis d'une autre obédience maçonnique d'origine allemande, celle des « *Illuminés de Bavière* », fondée par un certain Weishaupt qui prit pour nom de guerre celui, très significatif, de Spartakus. Antireligieuse et révolutionnaire, cette obédience n'eut jamais, comme bien l'on pense, l'autorisation de travailler en Prusse. Loin de là, le jour où le roi apprit que les *Illuminés* cherchaient à s'y installer subrepticement, il les traita en pestiférés, les poursuivit comme des malfaiteurs et les fit enfermer. Personnellement, leur chef Weishaupt ne dut son salut qu'à la fuite.

En utilisant le « nouvel Ordre » Frédéric II inaugura ce qui restera dans la suite une tradition de famille. « La maison de Hohenzollern fit souvent alliance avec la franc-maçonnerie » ⁽⁵⁾.

Notons que, par la volonté des souverains, cette franc-maçonnerie resta longtemps religieuse, non seulement croyante mais chrétienne et en relations avec l'Église luthérienne ou schismatique ⁽⁶⁾.

II

La religion constituant d'ordinaire le plus ferme ciment d'une nation, autant un souverain est intéressé à soutenir la religion de sa propre nation, autant il l'est à détruire celle des nations qu'il veut asservir. N'est-ce pas pour ce motif que, durant trois siècles, l'Angleterre a martyrisé l'Irlande catholique ? Et voici qui nous amène à envisager un autre aspect de la pensée frédéricienne, celle qui va la

(3) J. G. Findel, *Histoire de la Franc-Maçonnerie*, traduction française, Paris, 1886, I, p. 127.

(4) *Civiltà Cattolica*, 3 et 17 novembre 1923.

(5) *Civiltà Cattolica*, l.c.

(6) Dans la franc-maçonnerie roumaine qui, tout récemment encore, avant la dernière révolution, se disait basée sur les Constitutions dites de Frédéric le Grand, à l'article 13 des règles du Suprême Conseil, il est stipulé que les trois quarts des membres de ce conseil doivent appartenir à la religion chrétienne orthodoxe. A l'article 507 il est également spécifié que « nul ne pourra être proposé et initié au grade de Chevalier rose-croix s'il n'est pas de religion chrétienne ».

pousser à insuffler l'esprit antireligieux dans les pays rivaux de la Prusse, tels la Bavière, l'Autriche et surtout la France.

Contraste étrange, nous avons alors en présence, d'une part, un roi qui se dit philosophe mais méprise à peu près tous les idéaux de la philosophie ; d'autre part, des philosophes authentiques qui, malgré le mépris de ce roi, persistent à le fréquenter, à le flatter, à le regarder comme le type du roi philosophe et du roi des philosophes. Comment expliquer cette double anomalie ? C'est que la philosophie du XVIII^e siècle comportait un élément antireligieux, qui, en France, était devenu anticatholique. Et c'était l'élément auquel Frédéric II et les philosophes français s'intéressaient par-dessus tout. Mais le roi l'envisageait à sa façon et celle-ci différait profondément de celle de ses amis.

Persuadé que la France est devenue sa principale ennemie et que le catholicisme en constitue le principal soutien, Frédéric va s'efforcer de la désagréger en y fomentant un violent anticatholicisme.

Fort heureusement pour lui, les Français sont alors divisés et précisément à son sujet. Certains d'entre eux estiment que, depuis l'établissement de la monarchie prussienne, c'est celle-ci qui représente pour la France le danger le plus sérieux. En conséquence, ils réclament « le renversement des alliances ». Les autres qui forment encore la majorité persistent à voir l'ennemie héréditaire dans l'Autriche et, en conséquence, ils s'obstinent à vouloir favoriser la Prusse. Or il se trouve que les premiers sont des catholiques et que les seconds se recrutent de préférence chez les philosophes, les protestants, les francs-maçons.

Renseigné sur ce double état d'esprit, Frédéric cherche naturellement à s'aboucher avec ces derniers et à s'en faire des alliés. Étant lui-même philosophe, luthérien, maître de la franc-maçonnerie prussienne, il a décidément beau jeu. Grâce à ces titres, il lui sera facile d'agir sur les milieux similaires installés en France et, par eux, d'y susciter des courants d'opinion favorables aux intérêts prussiens. Plus précisément, en excitant par tous les moyens l'anticatholicisme de ses alliés de fortune, il pourra mieux y susciter des divisions religieuses qui renforceront les divisions politiques.

Telle est la clef du dualisme mentionné plus haut. Telle est la cause de la contradiction — apparente mais au fond très rationnelle — que l'on constate chez Frédéric. Proreligieux et antiphilosophe en Prusse, antireligieux et prophilosophe en France. Par le proluthéranisme construire l'âme prussienne, par l'anticatholicisme détruire l'âme française : ces deux tactiques s'expliquent, s'accordent et se complètent parfaitement.

Afin de réussir plus sûrement la seconde, Frédéric se pose en champion de la philosophie, flatte les philosophes et invite les principaux d'entre eux à venir chez lui, en son château de Potsdam qui

devient « le tripot des excommuniés », le repaire des ennemis de l'Eglise de France. Parmi ses principaux correspondants, citons Voltaire, d'Alembert, Diderot et le marquis d'Argens.

Ce dernier attire l'attention du roi de Prusse par la publication de divers écrits très antireligieux : *Lettres cabalistiques* ; *Philosophie du bon sens* (un discours sur l'incertitude des connaissances humaines) ; *Mémoires secrets* (pour les systèmes métaphysiques) ; *Défense du paganisme de l'empereur Julien*.

Dans tous ses écrits d'Argens manifeste « cet esprit croissant de doute qui gagne rapidement la plupart des hommes de son temps et dont il est un des auteurs les plus actifs (*) ». Il est le type du libertin, alors très à la mode, comme en témoignent ses nombreuses aventures amoureuses notamment avec des filles de théâtre. A son sujet, Damiron écrit : « Il faut quelque peu d'indulgence pour ne pas prendre plus qu'en pitié ce défaut d'empire sur soi-même et de respect de soi-même, qui lui laisse dissiper en loisirs déréglés une vie appelée à plus de distinction et d'honneur et touche parfois à des actes qui ne sont pas de la plus sévère et de la plus pure délicatesse (8) ».

Mais qu'importent alors pour Frédéric et pour Voltaire les questions de moralité et de délicatesse ? D'Argens manifeste, dans ses *Lettres*, « une grande liberté et même une grande licence de pensée » (p. 15). Cela suffit. « Voltaire le loua, le caressa, le flatta. Frédéric le rechercha, l'attira et finit par le fixer près de lui ». Tous deux furent d'accord pour reconnaître en d'Argens « un impie très utile à la bonne cause » (Lettre de Voltaire à Frédéric après la mort du marquis).

Mais celui que Frédéric cherche surtout à gagner, c'est Voltaire, dont l'esprit caractérise le mieux l'esprit du XVIII^e siècle, celui qui lui donnera un jour son nom. Voltaire est alors le type accompli du bourgeois gentilhomme, de l'écrivain antichrétien et plus particulièrement anticatholique. Par ailleurs, il est ou il sera franc-maçon. Dans son *Tableau des Progrès de l'Esprit humain*, Condorcet affirme que « Voltaire fut initié aux sociétés secrètes, pendant son exil en Angleterre en 1726, à 32 ans ». « Au cours d'une conférence faite à la loge « *La parfaite Union* » (de Marseille), le Fr. : . Dunan, professeur d'histoire au Lycée de Marseille, a montré combien avait été capital ce séjour en Angleterre, où, pendant trois années, il (Voltaire) mena la vie d'un *Rose-Croix*, toujours ambulant et toujours caché ». Au dire de certains, ce serait pour cette raison que Voltaire, lorsqu'il fut reçu triomphalement à la loge des Neuf Sœurs, à Paris, le 7 avril 1778, n'eut pas à subir les cérémonies de l'initiation. Fait significatif : « un grand nombre de lettres où Voltaire révèle les

(7) Damiron, *Mémoires sur le Marquis d'Argens*, Paris, 1856, p. 5.

(8) *Ibid.*, p. 12.

desseins de la secte maçonnique sont adressées à Frédéric II de Prusse (9) ».

A ce propos, il est curieux de citer ce jugement de Sainte-Beuve : « Toute la correspondance de Voltaire et de d'Alembert est laide ; elle sent la secte et le complot, la confrérie et la société secrète ; de quelque point de vue qu'on l'envisage, elle ne fait point honneur à des hommes qui érigent le mensonge en principe, et qui partent du mépris de leurs semblables comme de la première condition pour les éclairer : Eclairez et méprisez le genre humain ; triste mot d'ordre et c'est le leur » (10).

Autre procédé cher au roi de Prusse : exciter ses amis philosophes contre tous les cas d'intolérance cléricale. Dans sa pensée, rien de mieux pour nourrir leur anticatholicisme et le porter au paroxysme. Entre maints cas typiques, prenons, par exemple, celui de Morival d'Étallondes. A cette époque, les jeunes gens appartenant à la noblesse manifestent un libertinage qu'ils poussent souvent jusqu'au sadisme. Sur ce point ils se livrent à une sorte de surenchère satanique. C'est à qui commettra les plus odieux sacrilèges. Un jour, l'inévitable arrive ; pour arrêter ce fléau on recourt à la force. On appelle la police, on la met dans l'obligation de sévir. Tel est le cas qui se produit pour deux jeunes gens dont les noms sont restés célèbres, le Chevalier de la Barre et son ami Morival d'Étallondes.

Vu leurs exploits antireligieux, tous deux sont condamnés à mort ; le premier est brûlé, le second réussit à s'enfuir et va se mettre sous la protection du roi de Prusse. Excellente aubaine pour ce dernier. Il propose à ses amis philosophes l'honneur de travailler à leur réhabilitation. La réponse ne se fait pas attendre. Voltaire qui a déjà défendu Calas et Sirven prie Frédéric de lui envoyer son protégé à Ferney ; il promet de s'en occuper. « Si je ne pouvais obtenir en France la justice que je demanderai, lui écrit-il, je vous sauverai Morival sur-le-champ et il se consolera toujours par l'honneur de servir un roi guerrier et philosophe qui voit tout et qui fait tout par lui-même » (11 mars 1774).

Frédéric accepte avec joie et conseille même au jeune Morival de prolonger son séjour en Suisse, et pour cause. A l'école de Voltaire, sa haine anticatholique ne pourra que s'accroître. Le philosophe, qui a compris, mande alors au roi de Prusse : « Je remercie votre Majesté de vouloir bien me le laisser encore quelque temps. Il n'en deviendra que meilleur meurtrier, meilleur canonnier, meilleur ingénieur et il vous servira avec un zèle inaltérable dans toutes les journées de Rosbach qui se présenteront » (15 février 1775).

(9) N. Deschamps, *Les Sociétés Secrètes et la Société ou Philosophie de l'Histoire contemporaine*, 6^e édit., Paris, 1882, pp. 16, 17, 19.

(10) Sainte-Beuve, *Journal des Débats*, 8 novembre 1832.

Songez, en passant, à la gravité de ces dernières paroles. Que signifient-elles ? Qu'un philosophe français prie un roi de Prusse de lui confier un jeune Français pour en faire un soldat bien armé dont ce roi pourra éventuellement se servir dans des entreprises antifrancaises.

Un mois plus tard, Frédéric relance Voltaire avec une nouvelle vigueur :

« Je reviens à d'Etallondes dont l'affaire ne m'a pas l'air de tourner avantageusement ; comme je lui ai procuré son premier asile, je serai sa dernière ressource. Un ingénieur formé sous les yeux de Voltaire est un phénix à mes yeux. Pour cette bataille dont il a tracé le plan il y a si longtemps qu'elle s'est donnée qu'à peine je m'en ressouviens. D'Etallondes pourra vous servir à conduire les travaux au siège de l'Inf..., à former des batteries, des balistes et des catapultes pour faire écrouler entièrement le siège de la superstition, dernier asile des vieilles femmes et des tonsurés (26 mars 1775). »

De son côté, toujours heureux de favoriser les plans antireligieux de Frédéric, Voltaire insiste sur les services qu'on pouvait attendre du jeune condamné : Dès 1774, il écrivait ^(10bis) : « d'Etallondes est la victime d'une superstition et d'un fanatisme que vous haïssez autant que je les abhorre » (4 mai). Et le roi, après un nouvel échange de lettres, concluait avec empressement : « J'attends ici d'Etallondes... Je ferai pour lui et pour vous ce qui dépendra de moi. C'est un martyr de la superstition qui mérite d'être sanctifié par la philosophie ». Puis, pour s'excuser de lui envoyer des vers imparfaits : « Mais j'effacerai mes solécismes en faisant du bien à divers d'Etallondes martyrs de la philosophie » (8 septembre 1775).

Visiblement, pour le roi de Prusse, l'affaire d'Etallondes, c'est l'idéal moyen d'attiser les passions anticléricales et de préparer la campagne qu'il rêve de mener en France contre l'Infâme et la superstition « christicole » ; c'est le coin ou la machine infernale dont il se servira pour fendre, disloquer et si possible détruire cette religion qui constitue le meilleur élément de l'âme traditionnelle française.

Cependant, tout cela ne représente encore qu'un travail préparatoire, qu'un procédé psychologique destiné à mieux disposer les esprits et les cœurs à l'œuvre de destruction qui doit suivre.

La suprême habileté du roi de Prusse consiste à prendre Voltaire par ce que nous appellerions « son plus grand faible » en se proclamant comme lui philosophe, ami des lumières, ennemi des superstitions et très spécialement de la superstition catholique.

On voit son double jeu ; il est flagrant. Alors qu'en Prusse Frédéric exige des égards pour le catholicisme, en France, par le truchement des philosophes, ses naïfs affidés, il le dénonce comme « l'Infâme » et il a soin d'englober sous ce nom le pape, les évêques, les

^(10bis) Nous citons les lettres de Voltaire d'après l'édition M. Beuchot, Paris, 1834.

prêtres, les religieux, bref toute la hiérarchie de l'Eglise catholique.

Ici, une fois encore, laissons-lui la plume :

« Ce ne sont que chiquenaudes que j'applique sur le nez de l'Inf..., écrit-il à son ami de Ferney ; il n'est donné qu'à vous de l'écraser » (22 novembre 1765). « Si Hercule a dompté le lion de Némée, un fort athlète, nommé Voltaire, a écrasé sous ses pieds l'hydre du fanatisme » (18 juin 1776)... « La raison se développe journellement dans notre Europe ; les pays les plus stupides en ressentent les secousses... L'Autriche, la Westphalie, tous jusqu'à la Bavière tâchent d'attirer sur eux quelques rayons de lumière... » « C'est vous, ce sont vos ouvrages qui ont produit cette révolution dans les esprits. L'hélépole de la bonne plaisanterie a ruiné les remparts de la superstition, que la bonne dialectique de Bayle n'a pu abattre. » « Jouissez de votre triomphe ; que votre raison domine de longues années sur les esprits que vous avez éclairés ; et que le patriarche de Ferney, le coryphée de la vérité, n'oublie pas le vieux solitaire de Sans-Souci. Vale » (18 juin 1776).

« Votre vieillesse est comme l'enfance d'Hercule. Ce dieu écrasait des serpents dans son berceau, et vous, chargé d'années, vous écrasez l'infâme » (25 février 1776). « L'abrutissement de l'espèce humaine durant tant de siècles a prolongé le fanatisme. Enfin, vous avez été le Bellérophon qui a écrasé cette chimère. Vivez donc pour achever d'en disperser les restes » (3 novembre 1776).

Non content de l'exciter contre l'Inf..., le roi lui donne des avis sur la manière de la combattre, il lui suggère des procédés utiles, il lui propose même un plan de campagne. Entrant dans le détail, Frédéric, qui connaît à merveille le caractère français si sensible au ridicule, conseille d'employer de préférence ce moyen, pourtant fort peu philosophique :

« L'Inf... ne donne que des herbes venimeuses : il vous est réservé de l'écraser avec votre redoutable sarcasme, avec le ridicule que vous répandez sur elle et qui porte plus de coups que tous les arguments. Peu d'hommes savent raisonner, tous craignent le ridicule » (18 janvier 1766). « J'espère que bientôt tous ces marauds de théologiens seront si ridicules qu'ils ne pourront plus nuire. Notre impératrice russe les mène grand train. Leur dernier jour approche en Pologne ; il est tout arrivé en Prusse et dans l'Allemagne septentrionale. Les maisons d'Autriche et de Bavière sont seules qui soutiennent ces cuistres-là... Mon cher philosophe, rendez tous ces pédants-là aussi énormément ridicules que vous le pouvez dans vos conversations avec les honnêtes gens... Un bon mot vaut bien un beau livre. Foudroyez-moi ces marauds-là. Je vous en prie » (4 septembre 1767).

Autre conseil indigne d'un philosophe : entretenir le clergé dans le désœuvrement et les discordes.

« Croyez que le désœuvrement donne lieu à la plupart des disputes. Pour les éteindre en France il ne faudrait que renouveler les temps des défaites de Poitiers et d'Azincourt. Vos ecclésiastiques et vos parlementaires, fortement occupés de leurs propres affaires, ne penseraient qu'à eux et laisseraient le public et le gouvernement tranquilles. C'est une proposition à faire à ces messieurs... » (1^{er} septembre 1766).

Mais pour transformer l'opinion il faut tout d'abord agir sur la cour, transformer la tête, de façon à modifier la politique religieuse jusque dans ses plus hautes sources. L'idéal serait que Voltaire

parvienne à imposer des changements dans le personnel ministériel lui-même. « C'est du gouvernement que doit partir la sentence qui écrasera l'infâme. Des ministres éclairés peuvent y contribuer beaucoup ; mais il faut que la volonté du souverain s'y joigne » (8 sept. 1775). Et, pour mieux dresser le philosophe contre son souverain, il lui rappelle que, si ce dernier pratique encore sa religion, c'est qu'« il a été dans son enfance à l'école du fanatisme et de l'imbécilité ».

Nouvelle insistance dès l'avènement de Louis XVI. Frédéric profite de cette circonstance pour adresser à son ami ces insinuations venimeuses :

« Si le parti de l'Inf... l'emporte sur la philosophie, je plains les pauvres Welches ; ils risqueront d'être gouvernés par quelque cafard en froc ou en soutane qui leur donnera la discipline d'une main et les frappera du crucifix de l'autre » (30 juillet 1774).



Face aux roueries du roi de Prusse quel sera le comportement de Voltaire ? Fera-t-il preuve d'indépendance ? Sera-t-il digne d'un grand Français ? Hélas ! Aristocrate de prétentions et fêru de hautes relations notre philosophe aime se jeter aux pieds des souverains et se plaît à leur manifester l'adulation la plus servile, voire la plus bouffonne qu'on puisse imaginer.

S'adressant un jour à Catherine de Russie il écrit : « Je suis Suisse et si je n'étais plus Suisse je me ferais Russe... J'ai l'honneur d'être un vieux Suisse que vous avez naturalisé votre sujet ». Cette impératrice lui ayant répondu : « Je sais que vous êtes bon Russe », il insiste en signant cette fois : « Votre vieux Russe de Ferney ». Il ose même lui décerner ces adulations sacrilèges : « Nous sommes trois, Diderot, d'Alembert et moi, qui vous dressons des autels. Vous me rendez païen. Je suis avec idolâtrie le prêtre de votre temple » (22 décembre 1766). Pour comble, de cette femme qui avait fait étrangler son mari et qui partageait sa vie entre le meurtre et l'adultère, Voltaire fait une sainte : « Sainte Catherine de Russie » (11 décembre 1772), voire une « déesse » (17 octobre 1769).

Avec un tel tempérament pouvait-il rester insensible aux flatteries dont le roi de Prusse ne cesse d'enrober ses suggestions et ses excitations ? D'ordinaire, Voltaire lui répond en des termes qui déconcertent le vieux bon sens français. Jugeons-en par ces quelques spécimens de son genre.

« Regardez-moi comme le sujet le plus attaché que vous ayez, car je n'ai point et ne veux point servir d'autre maître. C'est donc à mon roi que j'écris » (mars 1767). Et ce roi il va jusqu'à l'appeler « le Fils de Dieu », « le Dieu Frédéric » (octobre 1737). Plus tard, il renforcera la dose : « Faites tout ce qu'il vous plaira. J'aimerais toujours Votre Majesté de tout mon cœur ». Ou

encore : « Je ne me consolerais jamais du malheur qui me fait achever ma vie loin de vous. Je suis heureux autant qu'on peut l'être dans ma situation, mais je suis loin du seul prince philosophe. Je sais bien qu'il y a beaucoup de princes qui pensent comme vous ».

A ce Dieu Voltaire prodigue les dithyrambes les plus exaltés : « Vous avez connu et saisi le vrai en tout, aussi êtes-vous unique en tout genre » (12 mai 1767). « On prétend que c'est vous, Sire, qui avez inauguré le partage de la Pologne et je le crois parce qu'il y a là du génie et que le traité se fait à Potsdam » (16 novembre 1772). Et ailleurs : « Je vous remercie de vouloir bien occuper un petit coin de votre immensité » (21 juin 1775). « Pour vous, Monsieur, vous vous moquez de toute la terre et vous avez raison » (août 1772). « Vous êtes le vainqueur de la superstition ainsi que le soutien de la liberté germanique. Vivez plus longtemps que moi pour affermir tous les empires que vous avez fondés. Puisse Frédéric le Grand être Frédéric immortel » (1^{er} avril 1778). « J'aime cent fois mieux mourir près de vous que vivre ailleurs ».

Ignorant ou refusant de reconnaître les projets belliqueux du roi de Prusse, Voltaire ne cesse d'admirer en lui « le prince philosophe, le Tacite, le Sénèque, le moderne Marc-Aurèle, le « Salomon du Nord ». Un jour, il le hausse au-dessus de l'empereur Julien : « Le grand Julien, le premier des hommes après Marc-Aurèle en usait à peu près ainsi et d'ailleurs il ne vous valait pas » (29 juillet 1775).

Pour plaire à son idole, notre philosophe ne se contente pas de l'encenser, il entre dans ses vues, partage ses plus chers désirs, prétend avoir rêvé « qu'une petite colonie de gens savants et sages viendrait se consacrer dans vos États à éclairer le genre humain » (5 avril 1767). Plus tard, il lui précise sa pensée en ces termes qui en disent long :

« L'athéisme ne peut jamais faire aucun bien et la superstition a fait des maux à l'infini : sauvez-nous de ces deux gouffres. Si quelqu'un peut rendre ce service au monde, c'est vous » (27 juillet 1770). « Si Votre Majesté daigne me donner ses ordres, l'hommage du philosophe de Sans-Souci à la Divinité fera la lueur aux hommes. Le roi des déistes confondra les athées et les fanatiques à la fois ; rien ne peut faire un meilleur effet » (20 août 1770).

Même accord de Voltaire avec Sa Majesté prussienne en ce qui concerne la déchristianisation de la Cour.

« Sire, écrit-il, il est vrai que les gobe-Dieu (théophages) pourront bien avoir du crédit en France. Peut-être même l'aimable fille (Marie-Antoinette) de celle que vous appelez la dévote (Marie-Thérèse) pourra contribuer plus que personne à affermir ce crédit si dangereux » (juillet 1774).

Comme le souverain l'avait souhaité, la philosophie gagne les hautes sphères de l'État, elle menace de pénétrer dans le conseil des ministres. Tout heureux, Voltaire lui-même le renseigne :

« Nous espérons en France que la philosophie qui est auprès du trône sera bientôt dedans » (29 juillet 1775). « Je ne sais pas encore si notre roi marchera sur vos traces ; mais je sais qu'il a pris pour ses ministres des philosophes, à un seul près qui a le malheur d'être dévot » (3 août 1775). « Eh oui, insiste-t-il en parlant du choix des nouveaux ministres, ils sont tous philosophes sauf

un ». « Les prêtres sont au désespoir. Voilà le commencement d'une grande révolution. Cependant on n'ose pas encore se déclarer ouvertement ; on mine en secret le vieux palais de l'imposture fondé depuis 1775 années » (3 août 1775). Cette dernière phrase le laisse clairement entendre, parmi les « mineurs » en question il y a Voltaire et ses amis.

Mais revenons au roi de Prusse et à l'essentiel de sa tactique, au point central de son plan. A son avis, ce qu'il faut tout d'abord, c'est attaquer les ordres religieux et cela pour deux raisons : ils sont plus directement rattachés à Rome, ils possèdent des biens considérables, susceptibles d'exciter les jalousies et surtout les convoitises.

Le 24 mars 1767, le souverain madré adresse à Voltaire ces consignes quasi impératives :

« Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui d'Autriche sont endettés ; qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leurs dettes sans y parvenir. L'appât de riches abbayes et de couvents bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs Etats, ainsi que l'abus du grand nombre de cucullati qui remplissent leurs provinces, en même temps la facilité de purger en partie leurs dettes, en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme ; et il est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste ».

« Tout gouvernement, qui se déterminera à cette opération, sera ami des philosophes... Voilà un petit projet que je sou mets à l'examen du patriarche de Ferney. C'est à lui, comme au père des fidèles, de le rectifier et de l'exécuter. Le patriarche m'objectera peut-être ce que l'on fera des évêques : je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher encore, qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de petits garçons, dont les souverains disposeront par la suite du temps comme ils voudront. »

Une fois de plus, Voltaire entre dans les vues de Frédéric et se déclare prêt à les mettre en pratique. Le 5 avril 1767, répondant à sa lettre concernant les religieux, il lui écrit :

« Votre Majesté a bien raison de dire que l'inf... ne sera jamais détruite par les armes... Les armes peuvent détrôner un pape, déposséder un électeur ecclésiastique, mais non pas détrôner l'imposture... Votre idée de l'attaquer par les moines est d'un grand capitaine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée au mépris universel. On écrit beaucoup en France sur cette matière ; tout le monde en parle... Mais on n'a pas vu cette grande affaire assez mûre : on n'est pas assez hardi en France, les dévots ont encore du crédit. »

En 1775, Frédéric reviendra sur ce thème qui lui tient tant à cœur :

« Si l'on veut diminuer le fanatisme, écrit-il, il ne faut pas toucher aux évêques ; mais si l'on parvient à diminuer les moines, surtout des ordres mendiants, le peuple se refroidira et, moins superstitieux, il permettra aux princes de disposer des évêques à ce qui convient au bien des Etats » (13 août).

Parmi les religieux, ceux qu'il fallait détruire en premier lieu, c'étaient les Jésuites, car leur Ordre constituait la plus puissante

armée du Vatican. Très tôt Frédéric insista pour que l'on commençât par eux et, dans cette affaire-là encore, Voltaire se fit son plat valet. Ancien élève des jésuites, il savait, à l'occasion, reconnaître les mérites de ses vieux maîtres ; il les disait « tolérants et amis des lettres » ; mais, en tant que philosophe, pour exécuter le projet en question, à savoir pour frapper au cœur l'unité catholique et écraser l'Infâme, force lui était de passer sur le corps de ceux qu'il appelait « les grenadiers du Pape et de l'Eglise ».

Comment cette affaire allait-elle tourner ? C'est ce que nous allons voir à propos de d'Alembert.

D'Alembert, lieutenant de Voltaire, « fanatique moyen », « honnête serre-file » de la lignée des philosophes, ne pouvait manquer d'attirer l'attention et l'affection de Frédéric. C'est ce qui arriva. Très vite séduit et conquis par les écrasantes flatteries du roi de Prusse, d'Alembert fit avec lui un véritable assaut d'éloges. « Sous sa plume, Frédéric devient le chef d'une sorte d'Internationale, d'une sorte de maçonnerie en guerre contre l'Eglise ⁽¹¹⁾ ». Et ceci l'amène à lui manifester une servilité qui souvent va jusqu'à la veulerie. Qu'on en juge !

« Votre Majesté trouvera en moi la docilité qu'un philosophe doit à celui qu'il regarde comme son chef et son modèle » (12 décembre 1766). — « Les philosophes et les gens de lettres de toutes les nations, et en particulier de la nation française, vous regardent depuis longtemps comme leur chef et leur modèle » (6 juillet 1770). « Vous étiez, Sire, le chef et le modèle de ceux qui écrivent et qui pensent ; vous êtes à présent le dieu rémunérateur et vengeur » (12 août 1770). — « Votre Majesté prétend que Voltaire et moi nous égayons sur son compte en la jugeant utile au progrès de la philosophie. Non seulement utile, Sire, mais très nécessaire ; nécessaire par vos ouvrages qui servent à la fois à nous instruire et à nous éclairer ; nécessaire par l'exemple que vous donnez aux souverains de ne point étouffer la lumière sous le boisseau, lorsqu'elle ne demande qu'à se montrer, nécessaire enfin par la protection que vous accordez à ceux qui tâchent de rendre leurs travaux utiles. Voilà, Sire, ce que nous pensons tous, ce que nous disons tous de concert, en tous lieux et dans tous les instants » (26 novembre 1770). Pour remercier le roi du don de son portrait, d'Alembert lui écrit sans pudeur : « Je le porterai sur moi sans cesse et la nuit je le mettrai au chevet de mon lit, à l'endroit où les dévots placent leur crucifix et leur bénitier ».

Etranges philosophes ! ils répudient le Christ et exècrent le chef de l'Eglise romaine mais, en compensation, ils se vouent à un autre dieu, à un autre chef, le roi de Prusse, l'ennemi mortel du roi de France.

Comme les autres, d'Alembert suivra donc servilement les instructions du grand maître de Sans-Souci ; il fera campagne contre l'Infâme, contre les prêtres, les religieux et très spécialement contre les jésuites. Comme Voltaire, il saura reconnaître les mérites de ces

(11) P. Gaxotte, *op. cit.*, p. 397.

religieux. « Fidèles à leurs vœux, laborieux dans leurs études et dévoués à la tâche qui leur est confiée » ; il insiste sur « la régularité de leur vie et de leurs mœurs. Leur discipline sur ce point est aussi sévère que sage et, quoi qu'en ait publié la calomnie, il faut avouer qu'aucun ordre religieux ne donne moins de prise à cet égard ⁽¹²⁾. »

Certes, dit-il, il faut craindre à la fois les jésuites et les jansénistes, mais à son avis « en leur supposant le même degré de pouvoir » la société des jésuites « serait la moins tyrannique ». Les jésuites, dit-il « gens accommodants, pourvu qu'on ne se déclare pas leur ennemi, permettent assez qu'on pense comme on voudra ». Tandis que « les jansénistes, sans égards comme sans lumières, veulent qu'on pense comme eux. S'ils étaient les maîtres, ils exerceraient sur les ouvrages, sur les esprits, sur les discours, sur les mœurs l'inquisition la plus violente ⁽¹³⁾. »

Dans un moment de sincérité, d'Alembert fera même cet aveu :

« Tout ce qu'on peut alléguer en faveur de l'arrêt général d'expulsion prononcé contre ces Pères, c'est le fameux passage de Tacite au sujet de la loi des Romains, qui condamnait à mort tous les esclaves d'une maison pour le crime d'un seul ». « Habet aliquid ex iniquo omne magnum exemplum ». « La plupart des jésuites, ceux qui dans cette société comme ailleurs ne se mêlent de rien, et qui y sont en plus grand nombre qu'on ne croit, n'auraient pas dû, s'il eût été possible, porter la peine des fautes de leurs supérieurs. Ce sont des milliers d'innocents qu'on a confondus, à regret avec une vingtaine de coupables ⁽¹⁴⁾. »

Toutefois, comme Voltaire, parce que philosophe, il n'hésitera pas à les condamner pour cette raison très voltairienne et... très prussienne : « c'étaient des troupes régulières, ralliées et disciplinées sous l'étendard de la superstition. C'était la phalange macédonienne qu'il importait à la raison d'avoir rompue et détruite ». Avec Voltaire, d'Alembert les regardait comme « les grands grenadiers du fanatisme, comme les plus dangereux ennemis de la raison, et comme ceux dont il lui importait le plus de se défaire ⁽¹⁵⁾. »

La suppression des jésuites étant utile à la tranquillité publique, il faut y applaudir sans se soucier des motifs allégués. Les moyens juridiques ne sont et ne doivent être que des prétextes. « Ce n'est pas parce qu'on croit les jésuites plus mauvais Français que les autres religieux qu'il faut les disperser et les détruire, c'est parce qu'on les sait plus redoutables. Ce motif, quoique non juridique, est meilleur qu'il ne faut pour s'en défaire ⁽¹⁶⁾. »

Autre motif, classique dans l'histoire, pour persécuter les jésuites : le désir de faire une diversion. Et c'est encore d'Alembert qui nous l'apprend :

(12) Joseph Bertrand, *D'Alembert*, Paris, Hachette, 1889, p. 120.

(13) *Ibidem*, p. 133.

(14) *Ibidem*, p. 130.

(15) *Ibidem*, p. 134-135.

(16) *Ibidem*, p. 126.

« Une circonstance fortuite précipita leur ruine. On reçut, à la fin de mars 1762, la triste nouvelle de la prise de la Martinique par les Anglais. La prudence du gouvernement voulut prévenir les plaintes qu'une si grande perte devait causer dans le public. On imagina, pour faire diversion, de donner aux Français un autre objet d'entretien ; comme autrefois Alcibiade avait imaginé de faire couper la queue à son chien pour empêcher les Athéniens de parler d'affaires plus sérieuses, on déclara donc au principal des Jésuites qu'ils n'avaient plus qu'à obéir au Parlement et à cesser leurs leçons ⁽¹⁷⁾ ».

Enfin, dernier motif, le plus important peut-être, dont les philosophes parlaient peu, c'était celui que d'Alembert signalera dans un moment de naïve franchise.

« Ils (les jésuites) avaient refusé, par des motifs de respect humain, de recevoir sous leur direction des personnes puissantes qui n'avaient pas lieu d'attendre d'eux une sévérité si singulière à tant d'égards. Ce refus indiscret a contribué à précipiter leur ruine. » Ainsi ces hommes qu'on a accusés de morale relâchée et qui ne s'étaient soutenus à la cour que par cette morale même, ont été perdus dès qu'ils ont voulu, même à leur grand regret, professer le rigorisme ⁽¹⁸⁾.

En parlant des « personnes puissantes » d'Alembert songeait tout d'abord à Madame de Pompadour, la maîtresse du Roi, l'amie et la protectrice des philosophes qui l'adulaient, celle au sujet de laquelle Voltaire écrivait un jour au duc de Richelieu : « Est-ce que vous serez assez bon pour vouloir bien me mettre aux pieds de Madame de Pompadour ^(18bis). » Le roi avait pour confesseur un Jésuite lequel par devoir, ne cessait de lui reprocher ses amours coupables : telle était la clef du mystère.

Les historiens protestants eux-mêmes en conviennent : les jésuites ne furent calomniés et sacrifiés que parce qu'ils étaient l'avant-garde et le corps de réserve de l'Eglise. « Pour renverser la puissance ecclésiastique, il fallait l'isoler en lui enlevant l'appui de cette phalange sacrée qui s'était dévouée à la défense du trône pontifical, c'est-à-dire les Jésuites. Telle est la vraie cause de la haine qu'on voue à cette Société. Haïr et persécuter un Ordre dont l'existence tenait à celle de la Religion catholique et du trône devint un titre qui donnait le droit de se dire philosophe ⁽¹⁹⁾ ».

Le jour où il apprit que la cour d'Espagne venait d'expulser les jésuites, Frédéric II s'empressa d'en écrire à Voltaire comme d'une victoire.

« Voici un nouvel avantage que nous venons d'emporter en Espagne : les jésuites sont chassés de ce royaume. De plus, les cours de Versailles, de Vienne et de Madrid ont demandé au pape la suppression d'un nombre consi-

(17) J. Bertrand, *op. cit.*, p. 130.

(18) *Ibidem*, p. 132.

(18bis) *Ibidem*, p. 268.

(19) M. Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*, Paris, 1830-1834, t. XLIV, p. 71.

dérable de couvents. On dit que le Saint-Père sera obligé d'y consentir quoiqu'en enrageant. Cruelle révolution ! » (5 mai 1767).

Puis, pour encourager son ami à poursuivre ses campagnes anticléricales, il lui adresse cette nouvelle flatterie : « La cognée est à la racine de l'arbre... Cet édifice, sapé par ses fondements, va s'écrouler et les nations transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit au XVIII^e siècle dans l'esprit humain ».

De son côté, ravi de cette nouvelle, Voltaire l'annonçait au Marquis de Villevieille, son ami, en ces termes enthousiastes : « Soyez sûr que la révolution qui s'est faite depuis environ douze ans dans les esprits n'a pas peu servi à chasser les jésuites de tant d'états et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome qui les faisait trembler tous autrefois » (20 décembre 1768).

*
* *

Mais, à quelque temps de là, se passait un fait étrange qui aurait dû ouvrir les yeux de nos philosophes. Le 7 juillet 1770, Frédéric, narquois, annonçait à Voltaire : « Ce bon cordelier du Vatican n'est pas après tout aussi hargneux qu'on se l'imagine... Pour moi j'aurais tort de me plaindre : il me laisse mes chers jésuites, que l'on persécute partout. J'en conserverai la graine précieuse pour en fournir à ceux qui voudraient cultiver chez eux cette plante si rare ».

D'autre part, il faisait à Laurent Ricci, Général des Jésuites, une proposition qui devait se réaliser trois ans plus tard, celle de conserver les jésuites en Pologne, puis dans la Silésie catholique nouvellement annexée à son Empire. Ainsi, malgré les supplications de ses amis de France, d'accord avec l'impératrice Catherine II, il s'arrangeait pour préserver d'un suprême naufrage les débris du célèbre Institut.

Dans quel but agissait-il ainsi ? Tout d'abord pour se rendre populaire. « Il faut épargner ce que le public vénère ; il ne faut pas donner de scandale : et, supposé qu'on se croie plus sage que les autres, il faut par complaisance, par commisération pour leurs faiblesses ne point choquer leurs préjugés. Il serait à souhaiter que les prétendus philosophes de nos jours pensassent de même » (à Voltaire, 7 juillet 1770).

Ainsi, ce pourfendeur de préjugés en France savait très bien, quand il s'agissait de ses intérêts, se faire le pourvoyeur des préjugés en Prusse. Si Frédéric tenait tant à recevoir les jésuites en Prusse, c'était surtout pour la raison qui l'incitait à vouloir les faire supprimer en France, à cause des services qu'ils savaient rendre.

Comme il fallait s'y attendre, Voltaire et ses amis s'étonnèrent et

se scandalisèrent. Ils avaient l'esprit trop étroit pour comprendre de tels calculs. Mais, le 21 juillet 1773 un fait plus sensationnel encore se produisait : harcelé par les violentes campagnes des philosophes et les instances pressantes des cours catholiques, le faible pape Clément XIV, plus soucieux de la paix que de la dignité du Saint-Siège, supprimait l'Ordre des Jésuites.

A l'annonce de cette nouvelle, les philosophes français exultèrent, croyant à leur triomphe complet et définitif. Cette fois, Frédéric lui-même serait contraint de s'incliner en se passant de ces religieux. Mais non, à leur grand étonnement, voire à leur grand scandale, celui qui les avait jusque-là si ardemment excités et soutenus dans leur action contre les jésuites de France, refusait de sévir contre les jésuites de Prusse.

Qui plus est, quand Voltaire lui demanda des explications sur son étrange conduite, il en reçut cette réponse goguenarde et tout imprégnée d'aristocratique assurance :

« Comment vous entretenir des jésuites ? Ce n'est qu'en faveur de l'instruction de la jeunesse que je les ai conservés. Le pape leur a coupé la queue, ils ne peuvent plus servir comme les renards de Samson pour embraser les moissons des philistins. D'ailleurs la Sibérie n'a produit ni de P. Guignard, ni de Malagrida. Nos allemands n'ont pas les passions aussi vives que les peuples méridionaux ».

Ici, redoublant d'ironie, ce prince sans scrupule qui, si souvent, reniait sa parole pour trahir ses alliés politiques, osait invoquer le prétexte de la parole donnée.

« Si toutes ces raisons ne vous touchent point, j'en alléguerai une plus forte : j'ai promis, par la paix de Dresde, que la religion demeurerait un statu quo dans mes provinces. Or, j'ai eu des jésuites, donc il faut les conserver. Les princes catholiques ont tout à propos un pape à leur disposition qui les absout de leurs serments par la plénitude de sa puissance : pour moi, personne ne peut m'absoudre ; (donc) je suis obligé de garder ma parole ».

Ceci dit, en manière de contre-attaque, Frédéric poursuivait : « Si vous ne me reprochez point mes jésuites, je ne vous dirai pas le mot de vos picpus. Nous sommes à deux de jeu. Mes jésuites ont produit de grands hommes, en dernier lieu, le P. Tournemine, votre recteur »... Tout de même, pour calmer son ami qu'il savait grincheux, il lui décochait ce compliment : « Mais vous seul valez tout ce qu'Ignace a produit de meilleur : aussi j'admire et je me tais en assurant le patriarche de Ferney que le philosophe de Sans-Souci l'admirera jusqu'à la fin de l'existence du dit philosophe » (10 décembre 1773).

Le 20 avril 1776, le roi de Prusse, toujours sarcastique, écrivait de nouveau à Voltaire :

« L'ex-jésuite de Sans-Souci est toujours occupé à recouvrer ses forces qui ne reviennent que lentement... J'implore tous mes saints, Ignace, Xavier, Laynez, etc., pour qu'ils protègent le protecteur des capucins à Ferney... afin qu'il éclaire longtemps encore la France et l'univers et qu'il n'oublie point l'ex-jésuite de Sans-Souci. Vale. »

L'année suivante, comme Voltaire semblait ne pas avoir encore

compris, ou mieux, « digéré » sa conduite, Frédéric reprenant ce délicat sujet, se faisait un malin plaisir de répéter :

« Vous voulez savoir ce que sont devenus les jésuites chez nous... Eh bien : En voici les raisons. On ne trouve dans nos contrées aucun catholique lettré si ce n'est parmi les jésuites : nous n'avions personne pour tenir les classes... le reste des moines est d'une ignorance crasse : il fallait donc conserver les jésuites ou laisser périr toutes les écoles. Il fallait donc que l'Ordre subsistât pour fournir des professeurs à mesure qu'il venait à en manquer. La fondation pouvait fournir la dépense à ses frais. Elle n'aurait pas été suffisante pour payer des professeurs laïques. De plus, c'est à l'université des jésuites que se formaient les théologiens destinés à remplir les cures. Si l'Ordre avait été supprimé, l'université ne subsisterait plus et l'on aurait été dans la nécessité d'envoyer les Silésiens étudier la théologie en Bohême, ce qui aurait été contraire aux principes fondamentaux du gouvernement... Toutes ces raisons valables m'ont fait le paladin de cet Ordre ». Et devinant que Voltaire ne manquerait pas de s'en moquer, il lui décochait, en fin de lettre, cette réflexion ad hominem : « Souvenez-vous, je vous prie, du Père Tournemine, votre nourricier ; vous avez sucé chez lui le doux lait des muses, et réconciliez-vous avec un Ordre qui a porté et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand mérite » (18 novembre 1777).

Par ailleurs, dans cette étrange affaire, quelle fut l'attitude de d'Alembert ? Plus instante encore que celle de Voltaire.

Dès qu'il apprit que les rois catholiques faisaient pression sur Clément XIV pour en obtenir la suppression des jésuites et que Frédéric II agissait dans le sens contraire, il s'empressa d'adresser à ce dernier ses craintes respectueuses.

« On dit que le cordelier Ganganelli ne promit point poires molles à la Société de Jésus et que saint François d'Assise pourrait bien tuer saint Ignace. Il me semble que le Saint-Père... fera une grande sottise de casser ainsi son régiment des gardes par complaisance pour les princes catholiques. Il me semble que ce traité ressemble à celui des loups avec les brebis dont la première condition fut que celles-ci livrassent leurs chiens » (20). « Quoi qu'il en soit, il sera singulier, Sire, que tandis que Leurs Majestés Très Chrétienne, Très Catholique, Très Apostolique et Très Fidèle détruisent les Grenadiers du Saint-Siège, votre très hérétique Majesté soit la seule qui les conserve » (16 juin 1769).

Nullement impressionné par les observations de son correspondant, Frédéric lui répondit en ces termes particulièrement durs pour les philosophes et leurs procédés :

« La Philosophie, encouragée dans ce siècle, s'est énoncée avec plus de force et de courage que jamais. Quels sont les progrès qu'elle a faits ? On a chassé les jésuites, direz-vous. J'en conviens, mais je vous prouverai, si vous le voulez, que la vanité, des vengeances secrètes, des cabales, enfin l'intérêt ont tout fait ».

(20) « Proposer au Pape de détruire cette brave milice c'est comme si on proposait à Votre Majesté de licencier son régiment des gardes » (Correspondance de Frédéric avec d'Alembert, dans *Œuvres diverses de Frédéric II*, t. XVIII).

Constatant l'inefficacité de son argument, d'Alembert essaya celui de la peur en invoquant une vieille calomnie qui faisait des jésuites autant de confectionneurs de poisons. Il les présenta comme formant une milice terrible qui, après avoir enseigné la doctrine du régicide, a osé évoquer des Locustes jusque dans les lambris du Vatican.

Le 10 décembre 1773 après avoir redit combien la Philosophie avait été « alarmée » de voir Sa Majesté « conserver cette graine », d'Alembert le supplia de prendre garde que les jésuites n'attendent à sa vie. Ce à quoi Frédéric fit cette magistrale réponse :

« Vous pouvez être sans crainte pour ma personne. Je n'ai rien à craindre des jésuites... Réfléchissez à la nature de la clémence... Vous philosophe, vous ne me reprochez pas que je traite les hommes avec bonté et que j'exerce l'humanité indifféremment envers tous ceux de mon espèce, de quelque religion et de quelque société qu'ils soient. Croyez-moi, pratiquez la philosophie et métaphysiquons moins. Les bonnes actions sont plus avantageuses au public que les systèmes les plus subtils »... D'ailleurs, « je ne suis pas le seul qui ait conservé les Jésuites : les Anglais et l'impératrice de Russie en font autant » (7 janvier 1774).

L'année suivante, après la mort de Clément XIV, exploitant le bruit selon lequel ce pape aurait été empoisonné par les Jésuites, d'Alembert revint à la charge et insista sur le grave danger auquel le roi s'exposait. Mais celui-ci riposta d'un ton calme mêlé d'ironie :

« Je vous prie de ne pas ajouter foi légèrement aux calomnies qu'on répand contre nos bons Pères. Rien de plus faux que le bruit qui a couru de l'empoisonnement du pape... Il a été ouvert et on n'a pas trouvé le moindre indice de poison. Mais il s'est souvent reproché la faiblesse qu'il a eue de sacrifier un Ordre tel que celui des jésuites à la fantaisie de ses enfants rebelles. Il a été d'une humeur chagrine et brusque le dernier temps de sa vie, ce qui a contribué à raccourcir ses jours » (15 novembre 1774).

L'argument de la peur ayant échoué, d'Alembert en brandit un autre, celui de voir l'exemple du roi de Prusse bientôt suivi par d'autres souverains qui lui demanderaient la fameuse graine. Mais Frédéric de le rassurer à sa manière toujours facétieuse :

« Tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un vrai sage ? diraient les pauvres jésuites s'ils apprenaient comment, dans votre lettre, vous vous exprimez sur leur sujet. Dans leur malheur, je ne vois en eux que des gens de lettres qu'on aurait bien de la peine à remplacer pour l'éducation de la jeunesse. C'est cet objet précieux qui me les rend nécessaires puisque, de tout le clergé catholique du pays, il n'y a qu'eux qui s'appliquent aux lettres. Aussi n'aura pas de moi un jésuite qui voudra, étant très intéressé à les conserver » (15 mai 1774).

Deux mois et demi plus tard le roi reprenait la plume pour lui asséner cette dernière leçon :

« Ils n'ont point usé de coutelet dans ces provinces où je les protège : ils se sont bornés dans leurs collèges aux humanités qu'ils ont enseignées. Serait-ce une raison pour les persécuter... Accusez-moi de trop de tolérance, je me glorifierai de ce défaut ; il serait à souhaiter qu'on ne pût reprocher que de telles fautes aux souverains » (28 juillet 1774).

Non content de garder les jésuites qui vivaient dans ses États,

Frédéric fit un appel public à tous les autres précédemment expulsés, les invitant à venir se réunir et vivre chez lui selon la règle de saint Ignace. Pour leur faciliter ce regroupement, il intima à ses légistes l'ordre de ne pas promulguer le bref de suppression de Clément XIV. Bien plus, le 27 septembre 1775, il écrivit au recteur jésuite du collège de Breslau cette lettre pleine de prévenance :

« Vénérable, cher et fidèle Père, le nouveau Pontife (Pie VI) ayant déclaré qu'il me laissait le choix des moyens que je croirai être les plus convenables pour la conservation des jésuites dans mes Etats et qu'il n'y mettrait aucun obstacle par déclaration d'irrégularité. En conséquence, j'ai enjoint à mes évêques de laisser votre Institut *in statu quo* et de ne point gêner dans leurs fonctions aucun des individus, ni de refuser à l'ordination ceux qui s'y présenteraient. Vous vous conformerez donc à cet avis et vous en informerez vos confrères ».

Et, jusqu'en 1786, date de la mort de Frédéric, les jésuites continuèrent à jouir de sa tolérance.

A la même époque, Catherine II, suivant l'exemple de Frédéric II, faisait pression sur le pape Clément XIV pour obtenir un rescrit autorisant les Jésuites à vivre, comme tels, dans ses Etats.

Comment n'être pas frappé par le contraste que présente alors, d'une part, la sagesse des souverains protestants et schismatiques appelant chez eux les jésuites et chassant de chez eux les franc-maçons qu'ils estiment dangereux ; d'autre part, la folle idéologie des souverains catholiques expulsant les meilleurs défenseurs de leur Eglise et accueillant si volontiers chez eux ceux qui travaillent à leur perte ?

Pour la Prusse, Frédéric craint l'action des Illuminés et favorise celle des jésuites ; pour la France, au contraire, il craint l'action des jésuites et favorise celle des Illuminés. Double tactique qui, envisagée au seul point de vue français, est et restera tout à l'honneur des jésuites.

III

Au point où nous sommes, un grave problème se pose. Voltaire ne se serait-il donc pas aperçu qu'il avait affaire à un faux philosophe qui le dupait, le « roulait » royalement ? Comment expliquer autrement leur longue amitié de trente-six ans ? Détrompons-nous, les deux comparses étaient trop intelligents pour se faire illusion l'un sur l'autre. Ils eurent même tôt fait de se percer à jour et de s'apercevoir qu'ils étaient tous deux passés maîtres dans l'art de la dissimulation et de ses succédanés : mensonges, bassesses, flatteries, palinodies. On a vu plus haut avec quel dédain Frédéric II traitait les philosophes et très spécialement Voltaire.

Mais voilà, ils avaient besoin l'un de l'autre. Au fond, leur longue amitié ne fut jamais qu'une longue comédie, inspirée par la vanité

et l'intérêt. Parmi ses titres de gloire, Frédéric enviait celui de poète et de philosophe, par goût d'abord, puis, parce que ce titre pouvait lui être utile. Or, en donnant plus d'éclat à son règne, l'amitié de Voltaire lui valut l'un et l'autre. « Sans Voltaire, il n'eût pas été le demi-dieu des philosophes ; et l'idée de Berlin centre des lumières se fut peut-être moins facilement accréditée ».

Autre avantage précieux ; en se piquant de fréquenter et de patronner le plus bel esprit du temps, Frédéric faisait la nique à Louis XV. Il excitait ce bel esprit contre le roi de France et, du même coup, contre le royaume de France.

Mieux que cela encore : outre le commerce de poésie et de plaisir, quand le roi de Prusse invitait Voltaire, d'Alembert et d'Argens à Potsdam pour les combler d'attentions et de faveurs, c'était avec la même arrière-pensée politique. Ses déclarations d'amour étaient toujours conditionnées. Lui-même l'avoue sans détour. « Je vous aime de tout mon cœur, écrit-il à Voltaire. Je vous estime. Je ferai tout pour vous avoir, hormis des folies et des choses qui me donneraient à jamais un ridicule dans l'Europe et seraient dans le fond contraires à mes intérêts et à ma gloire ». Ce compliment à double sens revient à dire : Je vous aime dans la mesure où cet amour ne dessert pas mes intérêts et même dans la mesure où cet amour peut servir mes intérêts. Toute sa correspondance en témoigne il n'en fait d'ailleurs aucun mystère.

A cette époque-là, les journaux n'existent pas encore. « L'opinion en France est menée par une élite et par les salons. Voltaire et d'Alembert exercent un pouvoir prestigieux sur cette opinion ». Pour Frédéric, il s'agit de la gagner en gagnant d'abord ceux qui la dirigent. Et les philosophes donnent dans le piège. « C'est la trahison des clercs au XVIII^e siècle ».

De son côté, répétons-le, Voltaire était rongé par une colossale vanité. A tout prix, il lui fallait des faveurs royales. Dépité d'avoir perdu celles de Louis XV et de se voir refuser ses entrées à Versailles, il se retourna vers Frédéric, flirta sans vergogne avec lui, trop heureux d'être reçu dans son domaine. Ce séjour fut la grande aventure de sa vie. C'est elle surtout qui de son vivant le rendit célèbre. « On peut penser qu'il n'aurait peut-être pas atteint aussi pleinement la royauté intellectuelle dont il jouit durant ses vingt-cinq dernières années si cette aventure avec le roi de France ne lui avait fermé le retour à Paris. »

Surtout, Voltaire était affligé d'une passion toujours survoltée, celle de l'anticatholicisme et, comme il savait Frédéric possédé de la même passion, il ressentit pour ce roi une sympathie telle qu'elle lui fit oublier ou pardonner les avanies et les impitoyables brocards qu'il en recevait. Sur ce point capital de l'anticatholicisme, il y eut toujours entre les deux comparses une harmonie préétablie, une confor-

mité de nature. L'un y voyait la réalisation de son idéal de roi prussien et l'autre celle de son idéal de prince philosophe.

Toutefois, entre Frédéric et Voltaire, notons une profonde différence. Quand ils cherchaient à propager l'anticatholicisme en France, le premier agissait en roi qui travaillait indirectement pour sa patrie, le second agissait en insensé qui trahissait inconsciemment la sienne. Et la trahison de Voltaire était telle qu'en 1762 déjà elle lui inspirait, à propos du roi de Prusse, ces lignes lamentables : « S'il était capable de mettre à écraser l'Infâme la centième partie de ce qu'il lui a coûté pour faire égorger le monde, je sens que je pourrais lui pardonner ». Et dans sa dernière lettre du 1^{er} avril 1778, il lui écrivait : « Grâces soient rendues à Votre Majesté ! Vous avez vaincu les préjugés comme vos autres ennemis... Vous êtes le vainqueur de la superstition, ainsi que le soutien de la liberté germanique ».

Naturellement, Frédéric applaudissait, mais « Frédéric n'eût jamais toléré qu'un de ses sujets fit en Prusse ce qu'il se réjouissait de voir faire en France. Les Frédéric comme les Catherines, ces Majestés étrangères encourageaient chez nous tout ce qui était susceptible de nous engager dans les luttes intestines et de nous affaiblir (21). »

Certes, Frédéric admirait la culture et le goût français mais il redoutait et détestait la France. Ainsi s'explique sa conduite avec elle. S'il fait mine de l'aimer c'est pour la tromper et, si possible, l'écraser. Il la flatte, mais il la bat à Rosbach ; il l'amène à prendre le parti de la Prusse contre l'Autriche, il conclut même avec elle le traité d'alliance de Francfort, mais, avant la fin de la guerre, il l'abandonne pour traiter directement à Dresde avec son ennemie vaincue.

Or, constatation pénible, en dépit de tout ce qu'il entreprend contre la France il a pour le soutenir et l'applaudir toute la grande opinion française de gauche. Parce qu'il est philosophe, anticatholique, bien qu'il passe une grande partie de son temps dans les sentiers de la guerre à faire massacrer des dizaines de milliers d'hommes, il garde la réputation d'un roi humanitaire pétri de sensibilité. Parce qu'à l'intérieur de son royaume il unifie toutes les justices établies, dans le seul but de les tenir mieux en mains et d'accroître ainsi sa puissance, il s'entend décerner le titre de champion du libéralisme européen. Bien que son gouvernement soit tyrannique et qu'il s'inspire des principes chers aux anciens empereurs romains : « L'Etat c'est le roi » et « l'idéal de l'Etat c'est de pourvoir à son agrandissement » par tous les moyens, fussent-ils criminels, l'opinion étant habilement manœuvrée par les philosophes, il passe pour le libérateur des prétendues victimes de la tyrannie des rois, le type parfait du despote éclairé, l'idéal du souverain moderne épris de justice et d'égalité.

(21) A. Bellesort, *Essai sur Voltaire*, Paris, 1925, p. 196.

« Sans conteste, l'appui des philosophes a valu à Frédéric un surcroît de force et de prestige. A toutes ses entreprises, ils ont accordé leur préjugé favorable, donné leurs applaudissements et leurs louanges. Ils ont disposé l'opinion en faveur du héros hérétique — le mot est de Voltaire — ou, comme le dit un historien américain en termes d'aujourd'hui, ils ont fait sa propagande. Pendant un demi-siècle, la République des Lettres a été l'alliée, l'auxiliaire de la Prusse, comme si les victoires de la Prusse étaient les victoires de l'incrédulité... la revanche des écrivains pourchassés par les puissances traditionnelles ⁽²²⁾ ».

Au dire de Michelet, lorsque Favier dénonce « l'aberration de notre politique de 1756 », lorsqu'il prétend que, quelles qu'aient été les défections et les déloyautés de Frédéric, un « intérêt commun » assemble la France et la Prusse contre les Habsbourg, il a pour l'approuver et l'applaudir toute la haute société.

*
* *

« Toute grande passion rend aveugle ». Jamais peut-être cette vérité n'est apparue plus clairement que dans la conduite des philosophes du XVIII^e siècle et de leurs héritiers. Acharnés à détruire l'Infâme — l'Eglise de Rome — ils n'ont pas compris le jeu de ceux qui excitaient leur passion pour mieux l'exploiter à leur profit ; ils ne se sont pas rappelé le « fas est ab hoste doceri ». Au début de ses relations avec le roi de Prusse, Voltaire lui écrivait :

« Ne me trompé-je point dans un espoir si doux
Vous régnerez. Est-il vrai que la philosophie
Va régner avec vous. »

Nous ne le savons que trop maintenant, Voltaire s'est trompé. Rousseau voyait plus juste quand il écrivait, parlant de Frédéric : « Il pense en philosophe et se conduit en roi. »

L'avenir devait le montrer, c'est Rousseau qui avait raison. Aujourd'hui que l'étoile des philosophes a fortement pâli, on s'accorde de plus en plus à reconnaître non seulement qu'ils se sont trompés mais qu'ils ont été sciemment trompés par un fourbe de génie qui se disait leur ami :

« Les philosophes, à commencer par Voltaire, n'ont pas régné sur le Grand Frédéric autant qu'on l'a prétendu : c'est plutôt lui qui les a conduits comme un chef. Ce rôle de chef, que d'Alembert lui a attribué avec tant de raison, il l'a rempli aussi vis-à-vis de la plupart des souverains et des ministres de l'Europe auxquels les histo-

(22) P. Gaxotte, *op. cit.*, p. 396.

riens du dix-neuvième siècle ont appliqué le nom de despotes éclairés. ⁽²³⁾ »

Pour un Français, la correspondance de Frédéric avec Voltaire est toujours pénible à lire car « Le roi se sert du prétendu philosophe pour faire l'opinion en France et le pauvre philosophe se montre d'une platitude écœurante. Il ne comprend pas qu'il est un jouet. ⁽²⁴⁾ »

Instruits par les événements, nous savons également à quel point ce jeu fut fatal à notre pays. Aussi, nous ne pouvons que souscrire à ce jugement de Pierre Gaxotte : « Le service que les philosophes ont rendu à Frédéric a été précisément de tromper les contemporains et la postérité sur les caractères de son règne. Il les ont estompés, noyés dans un brouillard d'encens. Il est probable qu'ils se sont abusés eux-mêmes, car, s'ils n'avaient pas été de bonne foi, ils n'auraient pas réussi aussi complètement : leur propre fanatisme les a aveuglés. Frédéric a été un grand prussien, le plus grand de tous peut-être. Et nos philosophes s'y sont tellement mépris, qu'ils ont cru voir en lui l'incarnation politique de la pensée libre ⁽²⁵⁾. »

Ce jugement est sévère ; mais, tout porte à le croire, ceux qui seront prononcés par les historiens de l'avenir seront plus sévères encore.

Paris (Vanves).

J. BERTELOOT, S. I.

(23) Michel Lhéritier, *Le despotisme éclairé de Frédéric II à la Révolution française*, dans *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*, 1937.

(24) Henri Bordeaux, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1939, p. 319.

(25) *Op. cit.*, p. 399.